



GRANDE  
CHANCELLERIE  
DE LA LÉGION  
D'HONNEUR



*Communiqué de presse*  
*13 juillet 2025*

## **La nouvelle promotion de la Légion d'honneur est marquée par l'initiative citoyenne**

La nouvelle promotion de la Légion d'honneur dite 'du 14 Juillet' distingue ce jour 589 personnes civiles s'investissant pour l'intérêt général. Vingt d'entre elles ont fait l'objet d'une initiative citoyenne, dispositif renforcé début 2025 pour diversifier plus encore le profil des décorés et identifier sur tout le territoire des personnes plus proches du quotidien des Français

Ces vingt décorés ont chacun été proposés directement par 50 personnes admiratives de leur engagement au service de la société. Leur dossier a été adressé au grand chancelier de la Légion d'honneur puis a été étudié par le conseil de l'ordre à l'instar des propositions traditionnelles d'attribution arrivant des ministères.

Issus de 14 départements, investis sur le terrain et œuvrant dans des fonctions variées (responsables d'association, médecins, artisans d'art, élus...), ces nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur répondent ainsi aux objectifs de la procédure d'initiative citoyenne.

« L'initiative citoyenne est un défi lancé aux Français pour les inciter à reconnaître les personnes qui les inspirent au quotidien. Ces vingt premiers décorés nous montrent que nos concitoyens s'emparent du dispositif qui permet désormais de distinguer chaque année 100 personnes dans la Légion d'honneur et 200 dans l'ordre national du Mérite » souligne le général François Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur.

Les 589 décorés de la promotion se répartissent entre 497 chevaliers, 68 officiers, 18 commandeurs, 4 grands officiers et 2 grand'croix. Ils sont issus de tout domaine d'activité comme le veut la règle d'universalité au fondement de la plus haute distinction française.

Ils interviennent à 27,9% dans le secteur économique, 21,7% dans des organisations publiques (hors santé et enseignement), 12,7% dans les domaines de la santé, du social et de l'humanitaire, 11,6% dans l'enseignement et la recherche, 6,2% dans l'univers de la culture et de la communication et 14,7% sont des élus ou assimilés. Les 5,2% restant se répartissent entre cultes, activités mémorielles et sports.

Les personnalités connues du grand public constituent une minorité qui ne doit pas faire oublier l'écrasante majorité des décorés qui œuvrent dans l'ombre avec tout autant de dévouement et de mérite.

La promotion civile 'du 14 Juillet' fait suite à la promotion ayant distingué le 5 juillet dernier 900 militaires d'active. Chaque année, deux promotions civiles et deux promotions militaires sont publiées au Journal officiel, reconnaissant « les mérites éminents acquis au service de la nation » de plus de 2200 Françaises et Français. L'ordre de la Légion d'honneur est composé aujourd'hui de 77 000 membres, soit 0,11% de la population française.

## Contact presse

Alice Bouteille

[alice.bouteille@legiondhonneur.fr](mailto:alice.bouteille@legiondhonneur.fr)

01.40.62.83.15 / 07.61.87.98.11

## Sommaire

<b>Extraits de la promotion du 14 juillet 2025</b>	<b>p.2</b>
1.Décorés issus de l'initiative citoyenne	p.2
2.Décorés issus de la voie ministérielle	p.6
<b>Repères</b>	<b>p.7</b>
L'initiative citoyenne	
La Légion d'honneur	
Les missions de la grande chancellerie	

## Extraits de la promotion du 14 Juillet 2025

---

Les personnalités citées ci-dessous le sont à titre d'exemple. L'intégralité des promotions est à consulter sur [legiondhonneur.fr](http://legiondhonneur.fr) > Les décorations

### 1. Décorés issus de l'initiative citoyenne

#### **Frédéric Andrès (dépt. 74) – Maître artisan ferronnier d'art**

Chef d'entreprise puis ferronnier d'art passionné, Frédéric Andrès a dédié sa carrière professionnelle à la préservation et au rayonnement de sa discipline. Après avoir maîtrisé le marché, il s'est formé à la fabrication en utilisant des techniques anciennes, risquant d'être oubliées.

**Bernard Audusseau (dépt. 49) – Président départemental de l'Union nationale des combattants**

Parallèlement à son activité professionnelle, Bernard Audusseau s'est pleinement investi dans le monde combattant associatif. Rapidement reconnu pour ses qualités organisationnelles, il est devenu président d'une fédération regroupant 3 500 adhérents réunis autour du devoir de mémoire.

**Aline Auroux (dépt. 71)– Directrice de recherches émérite au CNRS**

Aline Auroux a mené des recherches de haut niveau dans le domaine de la catalyse, plus particulièrement dans celui des énergies propres et renouvelables. Elle est ainsi à l'origine de découvertes majeures. Particulièrement attachée à l'enseignement, elle transmet son savoir à des étudiants et soutient la carrière de plusieurs chercheuses.

**Jacqueline Barbançon (dépt. 14) – Présidente d'honneur d'une association de donneurs de sang**

Membre fondatrice de l'association du don du sang de sa commune, Jacqueline Lelièvre donne aussi de son temps et de son énergie pour accompagner les autres volontaires. Avec 176 dons à son actif, elle a sauvé de nombreuses vies et incarne parfaitement l'esprit de solidarité et d'altruisme.

**Isabelle Baudoin (dépt. 75) – Conservatrice-restauratrice de vitraux**

Restauratrice de vitraux de talent, Isabelle Baudouin a permis la sauvegarde de nombreuses œuvres. Profondément impliquée dans sa discipline et soucieuse de son avenir, elle se consacre également à la transmission de son savoir-faire.

**Gilles Bourguignon (dépt. 27) – Chef d'entreprise, responsable associatif et sportif**

Ancien rugbyman professionnel, aujourd'hui à la tête de plusieurs entreprises, Gilles Bourguignon est un moteur de l'économie locale. Il a créé plus d'une centaine d'emplois et donne de son temps pour des associations. Il est ainsi président de l'association Narbonne/Ukraine pour le soutien de réfugiés de guerre.

**Michel Boyer (dépt. 13) – Professeur associé au sein d'un institut d'études politiques**

Après une riche carrière militaire, Michel Boyer s'est consacré à l'enseignement universitaire au Maroc. Ayant à cœur de poursuivre son engagement au service de l'intérêt général, il n'a eu cesse de contribuer au rayonnement des cultures française et marocaine.

**Olivier Cussenot (dépt.75) – Professeur des universités - praticien hospitalier**

Olivier Cussenot mène une carrière exemplaire dans le domaine de l'urologie, l'oncologie et la génétique, marquée par des apports significatifs à la recherche. Il a également réalisé de nombreuses publications et apporte son expertise auprès de plusieurs organismes publics.

**Stéphane Dupont-Ferrier (dépt.38) – Marie de Fontanil-Cornillon**

Stéphane Dupont-Ferrier s'investit depuis 30 ans sans interruption comme élu au service du département de l'Isère. Il étend son engagement auprès de ses concitoyens comme assesseur au tribunal judiciaire de Vienne et administrateur au sein de l'OGEC d'un collègue.

**Dominique Hérault (dépt.49) – Médecin**

Pendant plus de trois décennies, le docteur Dominique Hérault est un pilier de sa communauté médicale. Il crée notamment un pôle médical, permettant aux patients d'accéder plus facilement aux soins. Également impliqué dans des associations professionnelles, il défend son métier et l'importance de garder les médecins généralistes comme acteurs principaux de la prise en charge de proximité.

**Francis Hillmeyer (dépt. 68) – Maire de Pfastatt, ancien député du Haut-Rhin**

Journaliste reporter dans la presse locale, bénévole associatif et maire, Francis Hillmeyer est un acteur majeur de son territoire. Particulièrement engagé pour le service public, il ne cesse de développer sa commune pour améliorer la vie de ses concitoyens.

**Guy Lessieux (dépt. 92)– Médecin**

Guy Lessieux a créé la première maraude médicale de France. Il propose ainsi aux sans-abris des diagnostics, des soins médicaux et des médicaments. Un dévouement cher à ses yeux qui entre en adéquation avec le serment d'Hippocrate prononcé le jour de sa thèse.

**Hervé Levesque (dépt. 27) – Professeur des universités - praticien hospitalier**

Hervé Levesque se spécialise très tôt dans l'étude des maladies rares et des cas complexes. Il aide ainsi des patients en errance médicale et mène des recherches pour trouver des traitements. Convaincu que ces pathologies doivent être mieux connues, il publie et forme ses confrères.

**René Lucien-Reinette (dépt. 972) – Ancien militaire et policier, responsable associatif**

Aujourd'hui retraité, René Lucien-Reinette dresse des chiens avec un but spécifique : libérer la parole des victimes d'inceste ou d'agression sexuelle. En effet, lors des audiences au tribunal, la présence de ces animaux vient soutenir les plaignants et leur affection les rassure.

**Evelyne Müller (dépt. 41) – Présidente d'une association départementale pour l'insertion professionnelle des cadres**

Après une brillante carrière dans les ressources humaines, Evelyne Gayet poursuit son investissement bénévole. Elle utilise ainsi son expérience professionnelle pour accompagner gracieusement des personnes dans leur insertion professionnelle. Aujourd'hui présidente de cette structure, elle a permis à 550 cadres de retrouver un travail.

**Guy Paris (dépt. 27) – Médecin, maire de Thiberville (Eure)**

Médecin généraliste, Guy Paris est également maire de sa commune située dans un « désert médical ». Engagé pour ses concitoyens, il continue d'exercer en attendant de trouver un remplaçant, assurant ainsi une continuité des soins. Parallèlement, il est bénévole chez les sapeurs-pompiers où il a permis de sauver plusieurs personnes.

**Servanne Picq-Jourdy (dépt. 75) – Directrice de la maison départementale des personnes handicapée de Paris, présidente cofondatrice de l'association L'étoile de Martin**

Résolument engagée dans la lutte contre les cancers pédiatriques, Servanne Picq Jourdy a fondé une association qui récolte des fonds et accompagne les patients, apportant ainsi un précieux soutien à la recherche et aux familles.

**Cathy Quénéhervé (dépt. 78) – Directrice générale déléguée au sein du groupe Klésia**

Avec un parcours atypique, Cathy Quénéhervé a gravi avec persévérance les échelons hiérarchiques dans le secteur des mutuelles. Grâce à son esprit innovatif elle peut aujourd'hui proposer des accompagnements adaptés aux besoins des clients tout en garantissant la pérennité de l'entreprise.

**Michel Rouquette (dépt.75) – Ancien professeur, ancien entraîneur de sports acrobatiques, ancien maire de Lacalm**

Premier entraîneur national de trampoline, Michel Rouquette mène la nouvelle équipe française à de multiples victoires. Parallèlement, il continue de faire rayonner le sport depuis des associations puis en devenant la voix française des Jeux olympiques d'Athènes et de Pékin.

### **Annie Toussaint (dépt. 89) – Responsable associative**

Grâce à son expérience en dessin industriel, Anne Toussaint a aidé à la création de dispensaires et de maternités au Rwanda. Également investie en France, elle est présidente d'un comité du Souvenir Français d'où elle mène de nombreux projets pour promouvoir le devoir de mémoire.

## **2. Décorés issus de la voie ministérielle**

### **Economie**

-Chevalier : Laurent Berger, ancien secrétaire général de la CFDT, Antoine Bernard de Saint-Affrique, directeur général de Danone, Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail, Bernard Thibault, ancien secrétaire général de la CGT

-Guillaume Faury, président d'Airbus

-Commandeur : Frédéric Gervoson, président d'Andros, Pierre-René Lemas, président de France Active

### **Elus et assimilés**

Il convient de rappeler que les ministres et parlementaires ne peuvent être décorés dans l'exercice de leurs fonctions, à l'exception des Premiers ministres.

Anciens ministres, députés ou sénateurs :

-Chevalier : Eric Dupont-Moretti, Stanislas Guerini, Stéphane Le Foll, Jacques Mézard, Olivier Véran

-Officier : Jean-Louis Bourlanges, Bruno Le Maire

-Grand'croix : Pierre Mazeaud

### **Culture**

-Chevalier : l'humoriste Sophia Aram, le compositeur Jean-Louis Aubert, la comédienne Léa Drucker, l'écrivaine Emilie Freche, l'écrivain Marc Levy, l'écrivain et académicien Andreï Makine, l'artiste et directeur artistique de Vuitton Pharrell Williams

-Commandeur : l'auteure compositrice Catherine Lara, la chanteuse Sylvie Vartan

-Grand officier : le producteur et réalisateur Marin Karmitz , Adrien Maeght, président de la fondation Maeght

### **Service de l'Etat**

-Chevalier : Rémy Rioux, directeur général de l'Agence française de développement, Vincent Strubel, directeur général de l'ANSSI

- Officier : Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'Autorité des marchés financiers, l'ambassadeur Stéphane Romatet

-Commandeur : François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France

### **Santé, social et humanitaire**

-Officier : Bernadette Chirac, présidente d'honneur de la Fondation AP-HP  
 -Grand officier : Marie-Hélène Mathieu, fondatrice de l'office chrétien des personnes handicapées

### **Mémoriel**

-Judith Elkan-Hervé, militante en faveur du devoir de mémoire  
 Officier : Arlette Testyler, Présidente de l'Union des déportés d'Auschwitz  
 -Grand officier : Yvette Lévy, déportée-résistante, membre d'associations mémorielles

### **Recherche et enseignement**

-Chevalier : la philosophe Sylviane Agacinski  
 -Officier : Thierry Coulhon, président de l'Institut polytechnique de Paris  
 -Commandeur : Françoise Combes, astrophysicienne, présidente de l'Académie des sciences ; Jean-Robert Pitte, géographe, président de la l'Académie des sciences morales et politiques  
 -Grand'croix : l'historienne Mona Ozouf

### **Autre**

Chevalier : Gisèle Pélicot, nommée pour l'avancée qu'elle permet dans la lutte contre les violences faites aux femmes

## **Repères**

---

### **L'initiative citoyenne**

Tout citoyen souhaitant proposer une personne pour une distinction est invité à constituer un dossier, disponible sur [legiondhonneur.fr](http://legiondhonneur.fr). Ce dossier doit comporter une biographie détaillée de la personne proposée et une description précise des actions qui justifient la distinction avec un minimum de 10 années de service pour l'ordre national du Mérite et de 20 années pour la Légion d'honneur. Pour garantir que les propositions traduisent une véritable reconnaissance collective, cinquante citoyens majeurs de nationalité française doivent apporter leur soutien à la candidature.

Comme pour tout dossier de décoré, les propositions issues de l'initiative citoyenne sont étudiées par le grand chancelier de la Légion d'honneur et les membres des conseils des ordres qui émettent un avis sur chacune. Elles sont ensuite soumises à la décision du président de la République, grand maître des ordres nationaux, avant de faire l'objet d'un décret publié au Journal officiel.

### **La Légion d'honneur**

La Légion d'honneur est la plus haute distinction nationale. Elle récompense les mérites éminents acquis au service de la nation pendant un minimum de vingt années.

C'est un ordre universel, ayant pour vocation de distinguer des personnes issues de tous les domaines d'activité du pays : militaires, industriels, commerçants, chercheurs, enseignants, artistes, agriculteurs, juristes, professionnels de la santé, sportifs, bénévoles associatifs...

-77 000 membres

-Environ 2200 Français et 300 étrangers décorés chaque année

-3 grades : chevalier, officier, commandeur ; et 2 dignités : grand officier, grand'croix

-Créée en 1802 par Napoléon Bonaparte

### **Les missions de la grande chancellerie**

Institution d'Etat, la grande chancellerie de la légion d'honneur a pour vocation l'administration des décorations nationales, au premier rang desquelles la légion d'honneur.

Elle assure également la direction et la gestion de deux établissements d'enseignement public, les maisons d'éducation de la légion d'honneur, et du musée de la légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

Cet ensemble original d'activités reliées par l'histoire est dirigé par le grand chancelier de la Légion d'honneur, le général François Lecointre, et nécessite près de 400 personnes pour remplir les missions de service public qu'il recouvre.